

COMMUNE de DOLUS-LE-SEC

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 23 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le lundi vingt-trois janvier, à dix neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Dolus-Le-Sec, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Régis GIRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 15
Date de convocation au conseil municipal : 16 janvier 2017

PRESENTS : Girard Régis, Champigny Jean-Louis, Doucet Nadine, Tardy Bruno, Joubert Jacky, Brossard Marie-Pierre, Denis Cédric, Desforgues Eric, Grégoire Benjamin, Labbé Annie, Lempeseur Emmanuel, Locoche Alain, Moricet Sandrine, Renault Anne-Marie, Vallée Marie-Claire.

Monsieur Cédric Denis a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes de Loches Sud Touraine
- Loches Sud Touraine : inscription des délégués aux commissions thématiques
- Point sur le budget 2017 : aménagement de la cantine, aménagements dans la cadre de l'ADAP
- Informations diverses : prochaine réunion de la commission voirie, recensement de la population

Délibération n° 2017-5.7-1

Objet : Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes de Loches Sud Touraine

Monsieur le Maire expose que, suite à la fusion des communautés de communes du Grand Ligueillois, de Montrésor, de la Touraine du Sud et de Loches Développement, le nouveau conseil communautaire de Loches Sud Touraine a créé, par délibération en date du 11 janvier 2017 une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) comme le prévoit l'article 1609 nonies C du code général des impôts.

La composition qui a été retenue est de 70 membres ayant voix délibérative, répartis comme suit :

- Le Président de la communauté de communes LOCHES SUD TOURAINE
- Le vice-président de la communauté de communes LOCHES SUD TOURAINE en charge des Finances
- Un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune

Il convient donc que la commune de Dolus-le-Sec désigne pour la représenter au sein de cette CLECT, pour la durée du mandat :

- Un membre titulaire
- Un membre suppléant

Après en avoir délibéré,

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la délibération du conseil communautaire de Loches Sud Touraine en date du 11 janvier 2017, le conseil municipal à l'unanimité désigne :

- en qualité de membre titulaire Monsieur Régis GIRARD
- en qualité de membre suppléant Monsieur Jean-Louis CHAMPIGNY

La présente délibération sera notifiée à la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Communauté de Communes Loches Sud Touraine : inscription des délégués

Monsieur le Maire signale aux conseillers municipaux intéressés qu'il est possible de s'inscrire aux commissions thématiques suivantes :

Rivières, milieux aquatiques et espaces naturels sensibles

Déchets ménagers

Eau et assainissement

Pôles de proximité et mutualisation

Aménagement du territoire

Solidarité

Enfance – jeunesse

Les conseillers peuvent choisir 2 commissions et donner un ordre de préférence.

Après discussion, il est validé les choix suivants :

Economie	Marie-Pierre BROSSARD (choix 1) – Nadine DOUCET (choix 2)
Tourisme et Culture	Anne-Marie RENAULT (choix 1)
Economie numérique	Bruno TARDY (choix 1)
Economie rurale et solidaire	Marie-Pierre BROSSARD (choix 2)
Eau et assainissement	Jacky JOUBERT (choix 1)
Aménagement du territoire	Bruno TARDY (choix 2) Nadine DOUCET (choix 1)
Enfance – jeunesse	Anne-Marie RENAULT (choix 2)

Budget 2017

Aménagement de la cuisine scolaire

Monsieur le Maire indique avoir reçu 3 entreprises pour le réaménagement de la cantine scolaire.

Il présente un projet d'implantation réalisé après étude des différentes propositions et concertation avec le personnel communal.

Le Conseil Municipal valide ce projet. Les entreprises seront de nouveau consultées pour avoir des offres de prix sur des bases identiques.

Aménagement dans le cadre de l'Adap

Dossier de consultation en cours de réalisation. Monsieur CHAMPIGNY présente les plans concernant le réaménagement des toilettes de la salle pour tous, de la salle des fêtes et de la mairie.

Questions diverses

- **Recensement de la population**

Mme PAREIRA a débuté le jeudi 19 janvier et doit terminer au plus tard le 18 février 2017.

- **Sécurité des arrêts de bus**

Annie Labbé souhaite attirer l'attention du Conseil Municipal sur la sécurité des enfants aux points d'arrêt de bus. Il lui a été signalé par des automobilistes la dangerosité des arrêts aux lieux-dits « La Roche » et « La Mennesserie », les enfants ne sont pas vus, ni au point de regroupement, ni au bord de la route lorsqu'ils font le chemin de leur domicile à l'arrêt.

Une famille a également signalé le danger en mairie.

Ces arrêts, souvent créés à la demande des familles, situés hors agglomération restent dangereux (sans éclairage public, sans trottoirs).

La compétence du transport scolaire était jusqu'à présent sous l'autorité du Conseil Général, elle passe au Conseil Régional au 1^{er} janvier 2017 et ces arrêts risquent d'être supprimés.

Le Conseil Municipal décide d'alerter les parents pour qu'ils sensibilisent leurs enfants aux risques routiers, la fourniture d'un brassard fluorescent ou gilet jaune à chaque enfant pourrait être envisagée.

- **Réunions**

Commission Voirie : mardi 31 janvier 2017 à 9h00

Conseil Municipal : mardi 28 février 2017 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.